



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ DE BAIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'ILLE ET
VILAINE

Date de la
convocation :
08/10/2026

Conseillers en
exercices : 19

Conseillers présents :
15

Conseillers votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le mardi treize octobre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Adjoint

Cédric MARTIN, François POIRIER conseillers délégués

Bruno COULOMBET, Julien GUILARD, Marie-Christine BATTEUX, Valérie GAUDION, Marie-Christine LOUIN, Antoine GERAULT, Angélique LE BORGNE, Gael MAIGNAN, Fabien FOUCHER, Axelle LE DIGOU
Conseillers Municipaux

Absente : Laurence Loison (arrivée à 19h20)

Absents excusés ayant donné Pouvoir :

Franck LERAY donne pouvoir à François POIRIER
Alexandra GOUSSET donne pouvoir à Joseph JEULAND
Marie-Odile DAYOT donne pouvoir Angélique LE BORGNE
Caroline STEINLE donne pouvoir Axelle LE DIGOU

Secrétaire de séance : Angélique LE BORGNE

Délibération 2026.10.004

Renouvellement commission extra-municipale la dynamisation et l'aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire, expose :

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-22,

La commission aura pour rôle d'accompagner la démarche d'étude et de contribuer à la définition des orientations et des priorités d'intervention pour le centre-bourg. Elle veillera

Commune de Louvigné de Bais - Délibération 2026.10.004

à assurer une approche globale et cohérente des différents enjeux liés à la requalification du cœur de commune, en prenant notamment en compte les problématiques de mobilité, d'accessibilité, de sécurité, d'espaces publics, de services et de liaisons entre les différents équipements et secteurs d'habitat.

Elle participera à l'identification et à la hiérarchisation des actions à engager, à l'examen des propositions d'aménagement ainsi qu'à leur mise en cohérence avec les projets communaux et les évolutions attendues à la suite de la mise en service de la déviation.

La commission constituera ainsi un espace de réflexion, de concertation et d'aide à la décision, permettant de partager les constats, de confronter les différents points de vue et de dégager un programme d'actions réaliste, priorisé et adapté aux besoins et aux capacités de la commune.

Considérant qu'il convient de renouveler la commission extra-municipale composée de :

Thierry PIGEON
Joseph JEULAND
Franck LERAY
Marie-Odile DAYOT
Alexandra GOUSSET
Jean-Pierre BERTINET
Daniel DAYOT
Cédric MARTIN
Gérard CHESNAIS
Angélique LE BORGNE
François POIRIER
Jean-Louis POIRIER
Patrice PIROT
Jimmy BROUSSE
Vincent BANCTEL
Bruno COULOMBET
Fabien FOUCHER

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- ❖ D'approuver la création de la commission extra-municipale Centre du Bourg
- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Commune de Louvigné de Bais - Délibération 2026.10.004

Délibéré :

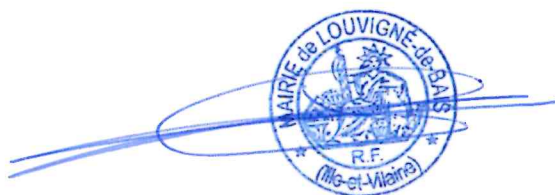
Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Thierry PIGEON



Envoyé en préfecture le 15/10/2026

Reçu en préfecture le 15/10/2026

Publié le

ID : 035-213501612-20261015-202610004-DE